

N° 29

26 JUIL.

2007

hebdomadaire

Page 1553

à 1592

*Le*

**BO**

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET  
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
éducation  
nationale



MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

**PROGRAMMES  
D'HISTOIRE ET  
DE GÉOGRAPHIE  
EN CLASSE DE 1<sup>ÈRE</sup>  
DE LA SÉRIE ST2S**

## Programmes d'histoire et de géographie en classe de première de la série ST2S (pages I à XI)

- *Programmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie pour la classe de première du cycle terminal de la série "sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)".*  
A. du 20-6-2007. JO du 10-7-2007 (NOR : MENE0757596A)

### TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS, AVANTAGES SOCIAUX

- 1558 **Indemnités** (RLR : 211-3)  
Attribution d'une indemnité de responsabilité administrative aux fonctionnaires occupant des emplois de SGASU.  
A. du 10-7-2007 (NOR : MEND0701437A)

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 1561 **Diplôme national de technologie spécialisé** (RLR : 437-2)  
Reconduction de la préparation à titre expérimental du DNTS dans certains établissements relevant du MEN et du MESR.  
A. du 8-6-2007. JO du 12-7-2007 (NOR : ESRS0756171A)
- 1563 **Sciences'Com de Nantes** (RLR : 443-0)  
Autorisation à délivrer un diplôme visé par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche intitulé "diplôme de management de la communication et des médias".  
A. du 19-6-2007. JO du 7-7-2007 (NOR : ESRS0756626A)
- 1563 **Diplômes** (RLR : 544-4b)  
Validation des acquis de l'expérience pour le diplôme de conseiller en économie sociale familiale.  
C. n° 2007-1002 du 16-7-2007 (NOR : ESRS0700140C)

### ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 1567 **Éducation physique et sportive** (RLR : 933-4 ; 933-5 ; 933-6)  
Épreuve obligatoire ponctuelle d'EPS à compter de la session 2008 aux baccalauréats général, technologique et professionnel, BMA, CAP, BEP.  
N.S. n° 2007-116 du 16-7-2007 (NOR : MENE0701420N)
- 1568 **Sections internationales** (RLR : 520-9b)  
Création d'une section internationale britannique au collège Jean Moulin de Chaville.  
A. du 21-6-2007. JO du 12-7-2007 (NOR : MENC0756784A)
- 1568 **Brevet d'études professionnelles** (RLR : 543-0b)  
BEP "métiers de la plasturgie".  
A. du 18-6-2007. JO du 10-7-2007 (NOR : MENE0757270A)

- 1569 **Diplôme de compétence en langue** (RLR : 549-0)  
Calendrier des sessions 2007-2008 et 2008-2009.  
N.S. n° 2007-117 du 16-7-2007 (NOR : MENE0701428N)

---

## **MOUVEMENT DU PERSONNEL**

- 1571 **Nomination**  
Adjoint au doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale.  
A. du 18-7-2007 (NOR : MENI0701431A)
- 1571 **Nomination**  
DAFCO de l'académie de Corse.  
A. du 12-7-2007 (NOR : MEND0701450A)
- 1571 **Liste d'aptitude**  
Accès au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - année 2007.  
A. du 16-7-2007 (NOR : MEND0701409A)
- 1572 **Liste d'aptitude**  
Accès aux fonctions de conseiller d'administration scolaire et universitaire - année 2007.  
A. du 9-5-2007 (NOR : MEND0701417A)
- 1573 **Liste d'aptitude**  
Accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale.  
A. du 16-7-2007 (NOR : MEND0701412A)
- 1575 **Nominations**  
Inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires - session 2007.  
A. du 10-7-2007 (NOR : MEND0701443A)
- 1580 **Liste d'aptitude**  
Recrutement d'assistants de l'enseignement supérieur dans le corps des maîtres de conférences - année 2007.  
A. du 26-6-2007 (NOR : ESRH0700137A)
- 1582 **Tableau d'avancement**  
Accès au grade de médecin de l'éducation nationale de 1ère classe - année 2007.  
A. du 18-6-2007 (NOR : MENH0701410A)
- 1584 **Nominations**  
Présidents des jurys des examens professionnels ITRF - année 2007.  
A. du 16-7-2007 (NOR : ESRH0700141A)
- 1584 **Nominations**  
Présidents des jurys des concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de laboratoire (spécialités A et B) et de l'examen professionnel de technicien de laboratoire de classe supérieure des établissements d'enseignement du MEN - année 2007.  
A. du 19-7-2007 (NOR : MENH0701441A)

---

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- 1585     **Vacance d'emploi**  
DAREIC de l'académie de Créteil.  
Avis du 16-7-2007 (NOR : MENC0701429V)
- 1586     **Vacance d'emploi**  
DAREIC de l'académie de Lille.  
Avis du 16-7-2007 (NOR : MENC0701430V)
- 1587     **Vacance de poste**  
CSAIO de l'académie de Clermont-Ferrand.  
Avis du 16-7-2007 (NOR : MEND0701432V)
- 1588     **Vacance de poste**  
Chef du bureau de l'enseignement privé du vice-rectorat  
de la Polynésie française.  
Avis du 12-7-2007 (NOR : MENH0701411V)
- 1589     **Vacances de postes**  
Attachés d'administration de l'éducation nationale  
et de l'enseignement supérieur dans l'académie de la Guyane.  
Avis du 16-7-2007 (NOR : MENH0701439V)
- 1589     **Vacance de poste**  
Professeur agrégé ou certifié à l'institut de Vanves du CNED.  
Avis du 16-7-2007 (NOR : MENY0701419V)
- 1590     **Vacances de postes**  
Postes vacants à l'UNSS (Nouvelle-Calédonie) et à l'ENSICA  
(Toulouse).  
Avis du 18-7-2007 (NOR : MENH0701425V)
- 1591     **Vacance de poste**  
Ingénieur-chercheur à SUPAERO.  
Avis du 12-7-2007 (NOR : ESRH0700138V)
- 1591     **Vacance d'emploi**  
Poste de l'enseignement supérieur à pourvoir au ministère  
de la défense.  
Avis du 12-7-2007 (NOR : ESRH0700139V)

## Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un an.  
BON À RETOURNER À : Agence comptable abonnement, @4 Téléport 1, BP 80158, 86961 Futuroscope cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		84 €	140 €	118 €	

Tarifs valables jusqu'au 31-7-2007

Nom, prénom (écrire en majuscules)

\_\_\_\_\_

Établissement (facultatif)

\_\_\_\_\_

N° Rue, voie, boîte postale

\_\_\_\_\_

Localité

\_\_\_\_\_

Code postal Bureau distributeur

\_\_\_\_\_

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

\_\_\_\_\_

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP : Trésorerie générale de la Vienne Code établissement 10071 Code guichet 86000 N° de compte 00001003010 Clé Rib : 68

Nom de l'organisme payeur

N° de compte ou CCP

Relations abonnés : 03 44 62 43 98  
Télécopie : 03 44 12 57 70

**Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé**



**Directrice de la publication :** Véronique Mély - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Monique Hubert - **Secrétaire générale adjointe de la rédaction :** Jocelyne Dayné - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Eric Murail, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau de l'édition, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP, tél. 01 55 55 34 50, fax 01 55 55 29 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENT :** SCÉRÉN CNDP, Agence comptable abonnement, @4 Téléport 1, BP 80158, 86961 Futuroscope cedex, tél. 03 44 62 43 98, fax 03 44 12 57 70, mél. : abonnement@cndp.fr ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

# T RAITEMENTS ET INDEMNITÉS AVANTAGES SOCIAUX

**INDEMNITÉS**

**NOR** : MENDO701437A  
**RLR** : 211-3

ARRÊTÉ DU 10-7-2007

MEN  
DE B1-2

## **A**tttribution d'une indemnité de responsabilité administrative aux fonctionnaires occupant des emplois de SGASU

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod. ens. L. n° 84-16  
du 11-1-1984 mod. ; D. n° 83-1033 du 3-12-1983 mod. ;  
D. n° 2002-183 du 12-2-2002, not. art. premier ;  
A. du 27-12-2002 relatif à applic. du D. du 12-2-2002  
précité ; A. du 8-12-2003*

**Article 1** - Le tableau annexé à l'arrêté du  
8 décembre 2003 susvisé est modifié confor-

mément à l'annexe jointe au présent arrêté.  
**Article 2** - La directrice de l'encadrement est  
chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juillet 2007  
Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche  
et par délégation,  
Le secrétaire général  
Pierre-Yves DUWOYE

# A

## nnexe

Académies	Groupe	Fonctions	Date d'effet
Aix-Marseille	Gr II	Université Aix-Marseille III Paul Cézanne, directeur des ressources humaines	1er septembre 2006
	Gr II	Université Aix-Marseille III Paul Cézanne, responsable des services financiers	1er décembre 2005
	Gr II	École généraliste d'ingénieurs de Marseille (EGIM), secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	1er septembre 2006
	Gr II	Université Aix-Marseille I-Provence, adjoint au secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er janvier 2007
Bordeaux	Gr II	CLOUS de Pau, directeur	1er décembre 2006
	Gr II	PRES université de Bordeaux, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire (Université de Bordeaux IV)	1er septembre 2007
Clermont-Ferrand	Gr II	Rectorat, directeur des ressources humaines de l'académie	15 juin 2007
	Gr II	Université Paris XII-Val de Marne, adjoint du secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er mars 2007
	Gr II	Rectorat, responsable de la division de l'organisation de l'académie	15 mars 2005
Grenoble	Gr II	Rectorat, directeur du cabinet du recteur	1er juin 2006
	Gr II	Université Grenoble I, adjoint au secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er mars 2007
	Gr II	CLOUS de Chambéry, directeur	1er décembre 2006
Guyane	Gr II	Rectorat, directeur des ressources humaines de l'académie	1er septembre 2007
Lille	Gr II	Rectorat, adjoint du secrétaire général, chargé de l'aide au pilotage du contrôleur de gestion	5 juillet 2004
	Gr II	CLOUS de Valenciennes, directeur	1er décembre 2006
Limoges	Gr II	Université de Limoges, adjoint au secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er mars 2007
Lyon	Gr II	Université Lyon I, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er juin 2007
	Gr II	PRES université de Lyon, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire (École normale supérieure de Lyon)	1er septembre 2007
	Gr II	CLOUS de Saint-Etienne, directeur	1er décembre 2006
Martinique	Gr II	CLOUS de la Martinique, directeur	1er décembre 2006
Montpellier	Gr II	Centre de formation et de recherche de Nîmes, adjoint au secrétaire général	1er janvier 2007
	Gr II	CLOUS de Perpignan, directeur	1er décembre 2006
Nancy Metz	Gr II	Université de Metz, adjoint au secrétaire général	1er septembre 2005
	Gr II	PRES Nancy université, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire (Institut national polytechnique de Lorraine)	1er septembre 2007
	Gr II	CLOUS de Metz, directeur	1er décembre 2006

<b>Académies</b>	<b>Groupe</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Date d'effet</b>
Nantes	Gr II	Université de Nantes, adjoint au secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er juin 2007
	Gr II	CLOUS d'Angers, directeur	1er décembre 2006
Nice	Gr II	CLOUS de Toulon, directeur	1er décembre 2006
Orléans-Tours	Gr II	Université de Tours, adjoint du secrétaire général	10 février 2006
	Gr II	CLOUS de Tours, directeur	1er décembre 2006
Paris	Gr II	Université Paris IV, Paris Sorbonne, adjoint du secrétaire général	1er septembre 2007
	Gr II	Université Paris V René Descartes, adjoint du secrétaire général	1er septembre 2007
	Gr II	Université PARIS VI Pierre et Marie Curie, adjoint du secrétaire général	1er septembre 2007
	Gr II	CNOUS, sous-directeur de la vie étudiante	3 octobre 2006
	Gr I	CNOUS, sous-directeur de la vie étudiante (passage du Gr II vers le Gr I)	1er septembre 2007
	Gr I	CNOUS, sous-directeur des ressources humaines et de la formation	1er septembre 2007
	Gr I	CNOUS, sous-directeur des affaires financières	1er septembre 2007
	Gr I	CNOUS, adjoint au sous-directeur des systèmes d'information	1er septembre 2007
	Gr II	Muséum national d'histoire naturelle, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	1er septembre 2005
	Gr II	Conservatoire national des arts et métiers, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	1er juillet 2006
Poitiers	Gr II	CLOUS de La Rochelle, directeur	1er décembre 2006
Reims	Gr II	Université de Reims, adjoint du secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er juin 2007
Rennes	Gr II	Rectorat, adjoint du secrétaire général, chargé de l'organisation scolaire de l'académie	1er octobre 2005
	Gr II	Université Rennes I, adjoint du secrétaire général	1er septembre 2007
	Gr II	Université de Brest-Bretagne occidentale, adjoint du secrétaire général	1er janvier 2005
	Gr II	CLOUS de Brest, directeur	1er décembre 2006
Rouen	Gr II	CLOUS du Havre, directeur	1er décembre 2006
	Gr I	Rectorat, adjoint au secrétaire général d'académie chargé du pilotage et de la mise en œuvre de la LOLF (passage du Gr II vers le Gr I)	1er septembre 2007
Strasbourg	Gr II	CLOUS de Mulhouse, directeur	1er décembre 2006
Versailles	Gr II	Université de Paris XI- Paris Sud,	1er septembre 2007
	Gr II	Université de Cergy-Pontoise, adjoint au secrétaire général (transformation de l'emploi de SGEPEs de l'IUFM)	1er janvier 2007
	Gr II	Secrétaire général de l'INSFREQHEA	10 mai 2006
	Gr I	Rectorat, adjoint au secrétaire général d'académie chargé de l'expertise et des services	15 février 2007
	Gr II	CROUS de Versailles, site de Nanterre, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	1er septembre 2007
	Gr II	CROUS Versailles, site de Cergy, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire	1er septembre 2007
	Gr II	CLOUS d'Antony, directeur	1er décembre 2006
	Gr I	Université Paris X Nanterre, adjoint du secrétaire général (passage du Gr II vers le Gr I)	1er septembre 2007

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**DIPLÔME NATIONAL  
DE TECHNOLOGIE SPÉCIALISÉ**

**NOR** : ESR50756171A  
**RLR** : 437-2

**ARRÊTÉ DU** 8-6-2007  
**JO DU** 12-7-2007

**MEN**  
**DGES B2-2**

## **R**econduction de la préparation à titre expérimental du DNTS dans certains établissements relevant du MEN et du MESR

*Vu D. n° 84-573 du 5-7-1984 mod. ; A. du 4-11-1994 mod. ; A. du 31-5-1995 ; A. du 30-8-1995 mod. ; avis du CNESER du 19-3-2007 ; avis du CSE du 22-3-2007*

**Article 1 -** Le premier alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 4 novembre 1994 susvisé est complété ainsi qu'il suit : "... et 2006-2007".

**Article 2 -** Le premier alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 30 août 1995 susvisé est modifié ainsi qu'il suit : "Pour l'année scolaire 2006-2007".

**Article 3 -** La liste des établissements habilités à délivrer le diplôme national de technologie spécialisé figurant à l'annexe 2 de l'arrêté du

4 novembre 1994 susvisé est remplacée par la liste de l'annexe I au présent arrêté.

**Article 3 -** La liste des établissements habilités à délivrer le diplôme national de technologie spécialisé figurant à l'annexe de l'arrêté du 30 août 1995 susvisé est remplacée par la liste de l'annexe II au présent arrêté.

**Article 4 -** Le directeur général de l'enseignement supérieur et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 8 juin 2007

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
L'adjoint au directeur général  
de l'enseignement supérieur  
Jean-Pierre KOROLITSKI

---

## **A**nnexe I

**UNIVERSITÉ HABILITÉE À DÉLIVRER LE DIPLÔME NATIONAL DE TECHNOLOGIE SPÉCIALISÉ DANS LES SPÉCIALITÉS ET LES MENTIONS SUIVANTES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2006-2007**

<b>UNIVERSITÉ</b>	<b>IUT</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>
Metz	IUT de Metz	Centre de formation au commerce européen

---

## **A**nnexe II

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS HABILITÉS À DÉLIVRER LE DIPLÔME NATIONAL DE TECHNOLOGIE SPÉCIALISÉ DANS LES SPÉCIALITÉS SUIVANTES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2006-2007**

<b>ACADÉMIE</b>	<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<b>SPÉCIALITÉ</b>
Créteil	Lycée André Malraux, Montereau-Fault-Yonne	Maintenance nucléaire
Dijon	Lycée Lamartine, Mâcon	Vente de solutions informatiques
Nantes	Lycée Chevrolier, Angers	Vente de solutions informatiques
Paris	École nationale de chimie, physique, biologie, Paris	Instrumentation et maintenance biomédicale
Paris	École nationale de commerce, Paris	Vente de solutions informatiques

**SCIENCES'COM  
DE NANTES**

**NOR** : ESR50756626A  
**RLR** : 443-0

**ARRÊTÉ DU 19-6-2007  
JO DU 7-7-2007**

**ESR  
DGES B3-2**

## **Autorisation à délivrer un diplôme visé par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche intitulé "diplôme de management de la communication et des médias"**

*Vu code de l'éducation, not. art. L. 443-2 et L. 641-5 ;  
A. du 8-3-2001 ; avis du CNESE du 19-3-2007*

**Article 1** - Sciences'Com de Nantes est autorisé à délivrer un diplôme visé par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

intitulé "diplôme de management de la communication et des médias" pour une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2006.

**Article 2** - Le directeur général de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 2007

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement supérieur  
**Bernard SAINT-GIRONS**

**DIPLÔMES**

**NOR** : ESR50700140C  
**RLR** : 544-4b

**CIRCULAIRE N°2007-1002  
DU 16-7-2007**

**ESR  
DGES B2-2**

## **Validation des acquis de l'expérience pour le diplôme de conseiller en économie sociale familiale**

*Réf. : loi de modernisation sociale du 17-1-2002, not. art. 134 et 137 repris par art. L. 333-5, L. 613-3 et L. 613-4 du code de l'éducation, et décrets d'appl. n° 2002-590 du 24-4-2002 et 2002-615 du 26-4-2002 ; A. du 23-3-1978 ; A. du 8-9-1999 ; C. n° 2002-152 du 17-7-2002*

■ La filière post-baccalauréat "économie sociale familiale" comprend le brevet de technicien supérieur "économie sociale familiale" et le diplôme de conseiller en économie sociale familiale.

Le diplôme de conseiller en économie sociale familiale (arrêté du 23 mars 1978) est en cours de rénovation. En effet, le référentiel actuel ne décrit pas les compétences associées à la réalisation des activités professionnelles du

conseiller en économie sociale familiale, ce qui ne permet pas de procéder à la validation des acquis de l'expérience dans de bonnes conditions.

Dans l'attente de la nouvelle réglementation, le tableau figurant en annexe identifie quatre domaines de compétences, décline pour chacun d'entre eux les compétences qui s'y rattachent et porte en regard les épreuves de l'examen permettant de les évaluer.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement supérieur  
**Bernard SAINT-GIRONS**

Pour la ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité

et par délégation,

Le directeur général de l'action sociale  
**Jean-Jacques TREGOAT**

## Validation des acquis de l'expérience pour le DCESF

COMPÉTENCES		Compétences acquises par le BTS	Épreuves du DCESF concernées		
Domaines de compétences	Compétences		Écrit	Mémoire	Stage
C1 Intervention professionnelle en économie sociale familiale	C11 Conduire des actions individuelles ou collectives (ateliers...), de conseil, d'information, de formation auprès de publics en difficultés et des familles dans les domaines suivants : alimentation, logement, équipement, habillement, santé, habitat et environnement, vie sociale	A			X
	C12 Constituer un dossier administratif lié à l'emploi, au surendettement, à l'accès et au maintien dans le logement				X
	C13 Accompagner les usagers dans la résolution des problèmes de vie quotidienne, dans la construction de projets personnels et professionnels				X
	C131 Apporter une aide technique pour résoudre les problèmes relatifs à la gestion de la vie quotidienne d'une ou plusieurs personnes	A			
	C132 Dans le cadre d'un accompagnement social, conduire avec la personne ou le groupe, un projet contractualisé favorisant son insertion sociale				
	C14 Appliquer les règles d'éthique professionnelle et de déontologie				X
	C15 Gérer le budget d'une action, d'un service	A			X
	C16 Organiser et assurer le suivi du personnel, d'équipes	A	X	X	X
C2 Élaboration de diagnostic social	C21 Analyser les situations relatives aux situations de la vie quotidienne, les demandes individuelles et/ou collectives et établir un bilan			X	
	C211 Identifier les besoins manifestes de la personne ou du groupe	A			
	C212 Avec la personne ou le groupe, identifier ses besoins explicites ou latents, l'aider à élucider et comprendre les causes de ses difficultés				
	C22 Réaliser des études techniques et proposer des solutions	A		X	
	C23 Évaluer la satisfaction des usagers, des clients	A		X	X
	C24 Évaluer les actions, les résultats des projets			X	X
	C241 Réaliser un bilan de l'action ou du projet individuel ou collectif conduit	A			
C242 Dans le cadre d'une situation individuelle ou collective complexe, conduire un processus d'évaluation globale et partenariale					

<b>COMPÉTENCES</b>		<b>Compétences acquises par le BTS</b>	<b>Épreuves du DCESF concernées</b>		
<b>Domaines de compétences</b>	<b>Compétences</b>		<b>Écrit</b>	<b>Mémoire</b>	<b>Stage</b>
C3 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles	C31 Identifier les interlocuteurs et les organismes concernés, les publics de l'action sociale et les réponses institutionnelles		X		X
	C32 Repérer le cadre juridique de l'intervention des professionnels		X		X
	C33 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'établissement, de projets socio-éducatifs et de développement social local				X
	C34 Négocier avec les usagers et les différents partenaires			X	
C4 Communication professionnelle	C41 Présenter et argumenter une étude, un projet	A	X	X	
	C42 Produire des documents à destination des usagers, des personnels, des professionnels de l'intervention sociale	A	X		X
	C43 Rédiger et transmettre des informations	A			X
	C44 Comprendre une commande ou une question professionnelle	A	X	X	X
	C45 Adapter le support au type de communication imposée et argumenter le choix du support	A	X		X

# ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

NOR : MENE0701420N  
RLR : 933-4 ; 933-5 ;  
933-6

NOTE DE SERVICE N°2007-116  
DU 16-7-2007

MEN  
DGESCO A1-3

## Épreuve obligatoire ponctuelle d'EPS à compter de la session 2008 aux baccalauréats général, technologique et professionnel, BMA, CAP, BEP

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;  
au directeur du service interacadémique des examens et  
concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs  
pédagogiques régionaux ; aux proviseuses et proviseurs ;  
aux professeuses et professeurs*

■ À compter de la session 2008 de l'examen des baccalauréats général et technologique, la liste nationale des couples d'activités de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive pour les candidats qui sont évalués dans cette discipline en épreuve ponctuelle terminale, est la suivante :

- demi fond et badminton simple ;
- demi fond et tennis de table simple ;

- sauvetage et tennis de table simple ;
- sauvetage et basket-ball ;
- gymnastique et basket-ball.

Cette liste remplace celle figurant en annexe 1 bis de la note de service n° 2002-131 du 12 juin 2002, modifiée, relative à l'évaluation de l'éducation physique et sportive au baccalauréat général et technologique.

Cette liste s'applique également pour l'épreuve obligatoire ponctuelle du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles, conformément aux instructions de la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 ( B.O. n° 42 du 17 novembre 2005).

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean Louis NEMBRINI

**SECTIONS  
INTERNATIONALES**

NOR : MENC0756784A  
RLR : 520-9b

ARRÊTÉ DU 21-6-2007  
JO DU 12-7-2007

MEN  
DREIC 82

## **C**réation d'une section internationale britannique au collège Jean Moulin de Chaville

*Vu code de l'éducation, not. art. L. 121-3 ; D. n° 81-594 du 11-5-1981 mod. par D. n° 2006-1193 du 28-9-2006 ; code de l'éducation, art. D. 332-1 à D. 332-15 ; A. du 11-5-1981 ; A. du 28-9-2006 ; A. du 28-9-2006*

**Article 1** - Il est créé au collège Jean Moulin de Chaville (académie de Versailles) une section

internationale britannique.

**Article 2** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et le directeur des relations européennes et internationales et de la coopération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 juin 2007

Le ministre de l'éducation nationale  
Xavier DARCOS

**BREVET D'ÉTUDES  
PROFESSIONNELLES**

NOR : MENE0757270A  
RLR : 543-0b

ARRÊTÉ DU 18-6-2007  
JO DU 10-7-2007

MEN  
DGESCO A2-2

## **B**EP "métiers de la plasturgie"

*Vu code de l'éducation, not. art. D. 337-1 à 337-25 ; A. du 21-10-2004 ; avis de la CPC de la chimie du 12-12-2006*

**Article 1** - Les dispositions de l'annexe I Référentiel des activités professionnelles et de la certification à l'arrêté du 21 octobre 2004 susvisé sont **modifiées** comme suit :

Partie "savoirs associés", paragraphe S2 Production :

**Au lieu de :**

"Sur les huit techniques de transformation citées ci-dessous seront obligatoirement développées en pratique un minimum de quatre techniques :

- chaudronnerie plastique ;
- compression ;
- extrusion ;
- injection ;
- moulage au contact ;
- moulage par transfert de résine (RTM) ;
- rotomoulage ;
- thermoformage.

La compression et l'injection seront obligatoirement traitées dans tous les établissements de formation.

Parmi les autres six techniques, l'équipe pédagogique choisira au moins deux autres

techniques représentatives du bassin d'emploi (ne pas tenir compte des croix)."

**Lire :**

"Sur les huit techniques de transformation citées ci-dessous seront obligatoirement développées en pratique un minimum de quatre techniques :

- chaudronnerie plastique ;
- compression ;
- extrusion ;
- injection ;
- moulage au contact ;
- moulage par transfert de résine (RTM) ;
- rotomoulage ;
- thermoformage.

L'injection sera obligatoirement traitée dans tous les établissements de formation.

Parmi les autres sept techniques, l'équipe pédagogique choisira au moins trois autres techniques représentatives du bassin d'emploi (ne pas tenir compte des croix)."

**Article 2** - Les dispositions de l'annexe IV Définition des épreuves à l'arrêté du 21 octobre 2004 susvisé sont **modifiées** comme suit :

1 - Épreuves du domaine professionnel :

**Au lieu de :**

"Les épreuves du domaine professionnel concernent quatre techniques de transformation des matériaux plastiques et composites :

- compression ;

- injection ;  
- et deux techniques choisies par l'équipe pédagogique parmi les six suivantes : chaudronnerie plastique, extrusion, moulage au contact, moulage par transfert de résine (RTM), rotomoulage et thermoformage.”,

**Lire :**

“Les épreuves du domaine professionnel concernent quatre techniques de transformation des matériaux plastiques et composites :

- injection ;  
- et trois techniques choisies par l'équipe pédagogique parmi les sept suivantes : chaudronnerie plastique, extrusion, moulage au contact, moulage par transfert de résine (RTM), ro-

moulage, thermoformage et compression.”

**Article 3** - Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la session d'examen 2008.

**Article 4** - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 18 juin 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean-Louis NEMBRINI

**DIPLÔME DE COMPÉTENCE  
EN LANGUE**

NOR : MENE0701428N  
RLR : 549-0

NOTE DE SERVICE N°2007-117  
DU 16-7-2007

MEN  
DGESCO A2-4

## Calendrier des sessions 2007-2008 et 2008-2009

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux déléguées et délégués académiques à la formation continue ; aux coordonnatrices et coordonnateurs universitaires académiques et régionaux pour la formation continue ; aux présidentes et présidents d'université*

■ Conformément aux dispositions des articles 7 et 13 de l'arrêté du 17 avril 2002 portant création du diplôme de compétence en langue, les sessions d'examen pour les années 2007-2008, 2008-2009 seront organisées comme indiqué sur les tableaux suivants :

Date	Langue	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
6 octobre 2007	Anglais	30 juillet 2007	29 août 2007
23 novembre 2007	Allemand	3 septembre 2007	7 octobre 2007
23 novembre 2007	Espagnol	3 septembre 2007	7 octobre 2007
23 novembre 2007	Italien	3 septembre 2007	7 octobre 2007
30 novembre 2007	Anglais	3 septembre 2007	7 octobre 2007
8 février 2008	Anglais	8 octobre 2007	16 décembre 2007
4 avril 2008	Anglais	17 décembre 2007	3 février 2008
24 mai 2008	Allemand	4 février 2008	23 mars 2008
24 mai 2008	Italien	4 février 2008	23 mars 2008
24 mai 2008	Espagnol	4 février 2008	23 mars 2008
31 mai 2008	Anglais	4 février 2008	16 mars 2008
6 juin 2008	Anglais	4 février 2008	23 mars 2008

<b>Date</b>	<b>Langue</b>	<b>Ouverture des inscriptions</b>	<b>Clôture des inscriptions</b>
3 octobre 2008	Anglais	3 juillet 2008	27 août 2008
6 décembre 2008	Anglais	8 septembre 2008	19 octobre 2008
12 décembre 2008	Allemand	8 septembre 2008	19 octobre 2008
12 décembre 2008	Espagnol	8 septembre 2008	19 octobre 2008
12 décembre 2008	Italien	8 septembre 2008	19 octobre 2008
6 février 2009	Anglais	20 octobre 2008	14 décembre 2008
3 avril 2009	Anglais	15 décembre 2008	1 février 2009
29 mai 2009	Anglais	2 février 2009	15 mars 2009
5 juin 2009	Allemand	2 février 2009	22 mars 2009
5 juin 2009	Italien	2 février 2009	22 mars 2009
5 juin 2009	Espagnol	2 février 2009	22 mars 2009
6 juin 2009	Anglais	2 février 2009	22 mars 2009

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire  
Jean-Louis NEMBRINI

# MOUVEMENT DU PERSONNEL

## NOMINATION

NOR : MENI0701431A

ARRÊTÉ DU 18-7-2007

MEN  
IG

## Adjoint au doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 mod., not. art. 3, ens. art. R\*241-3 à R\*241-5 du code de l'éducation ; A. du 20-7-2005*

**Article 1** - M. Marc Fort, inspecteur général de l'éducation nationale, est désigné à compter du

1<sup>er</sup> septembre 2007 et pour une durée de deux ans, en qualité d'adjoint au doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale en remplacement de M. Serge Thevenet.

**Article 2** - Le doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 juillet 2007  
Le ministre de l'éducation nationale  
Xavier DARCOS

## NOMINATION

NOR : MEND0701450A

ARRÊTÉ DU 12-7-2007

MEN  
DE B1-2

## DAFCO de l'académie de Corse

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 12 juillet 2007, Mme Danila Zini, professeur de lycées professionnels, est

nommée déléguée académique à la formation continue (DAFCO) de l'académie de Corse, à compter du 1<sup>er</sup> août 2007.

## LISTE D'APTITUDE

NOR : MEND0701409A

ARRÊTÉ DU 16-7-2007

MEN  
DE B2-2

## Accès au corps des inspecteurs d'académie- inspecteurs pédagogiques régionaux - année 2007

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 90-675 du 18-7-1990 mod. ; avis de la CAPN du 22-6-2007*

**Article 1** - Sont inscrits sur la liste d'aptitude

d'accès au corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux au titre de l'année 2007, les inspecteurs de l'éducation nationale hors classe ci-dessous désignés, par spécialité et par ordre de mérite :

### Liste principale

#### Administration et vie scolaire

- M. Daniel Delecambre ;
- Mme Sylvie Hauchecorne ;

- M. François Rodes ;
- M. Bernard Porcher ;
- M. Jacques Caillaut ;
- Mme Danielle Rembault ;
- M. Christian Petit ;
- M. René-Pierre Halter.

**Économie et gestion**

- Mme Marie-Paule Collet ;

**Sciences et techniques industrielles**

- M. Francis Gérard.

**Liste complémentaire**

**Administration et vie scolaire**

- Mme Michèle Blakely.

**Article 2** - La directrice de l'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juillet 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

La directrice de l'encadrement

Ghislaine MATRINGE

**LISTE  
D'APTITUDE**

NOR : MEND0701417A

ARRÊTÉ DU 9-5-2007

MEN  
DE B2-1

**Accès aux fonctions de conseiller d'administration scolaire  
et universitaire - année 2007**

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 83-1033 du 3-12-1983 mod. ; D. n° 2002-682 du 29-4-2002 mod. ; avis de la CAPN des CASU du 3-5-2007*

**Article 1** - Les attachés principaux d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent, sont inscrits pour l'année 2007 sur la liste d'aptitude aux fonctions de conseiller d'administration scolaire et universitaire :

<b>NOM - PRÉNOM</b>	<b>AFFECTATION EN QUALITÉ D'APAENES</b>
M. Patrick Dobosz	Lycée R. Garnier de La Ferté Bernard (académie de Nantes)
Mme Isabelle Bagnol	Institut universitaire de formation des maîtres de Montpellier (académie de Montpellier)
M. Gilles Cicurel	Secrétaire général d'administration scolaire et universitaire - Université Denis Diderot Paris VII (académie de Paris)
M. Alain Cordina	Directeur du Centre local des œuvres universitaires et scolaires du Havre (académie de Rouen)
M. Jacky Ghodbane	Lycée Pierre Émile Martin de Bourges (académie d'Orléans-Tours)
Mme Françoise Lay	Rectorat de l'académie de Caen
M. Thierry Loubiere	Rectorat de l'académie d'Amiens
M. Alain Marchesseau	Lycée Gaston Bachelard de Chelles (académie de Créteil)
Mme Angèle Miss	Lycée Alexandre Dumas d'Illkirch (académie de Strasbourg)
Mme Brigitte Montanera	Lycée Renoir de Cagnes-sur-Mer (académie de Nice)
Mme Jacqueline Pillet	Administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Mme Nicole Rollot-Baschet	Lycée Mansart de Saint-Cyr-l'École (académie de Versailles)
M. Jean-Luc Taccoen	Lycée Bertène Juminer de Saint-Laurent du Maroni (académie de la Guyane)
M. Philippe Zilliox	Rectorat de l'académie de Besançon

(suite  
de la  
page  
1572)

## Liste complémentaire

NOM - PRÉNOM	AFFECTATION EN QUALITÉ D'APAENES
N° 1 Mme Christine Farrugia	Agent comptable du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Grenoble (académie de Grenoble)
N° 2 M. Hervé Grégoire	Lycée d'Artois de Nœux-les-Mines (académie de Lille)

**Article 2** - La directrice de l'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 mai 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

Pour la directrice de l'encadrement

Le chef de service, adjoint à la directrice  
Claude LECOMPTE

LISTE D'APTITUDE	NOR : MEND0701412A	ARRÊTÉ DU 16-7-2007	MEN DE B2-2
---------------------	--------------------	---------------------	----------------

## **A**ccès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 16 juillet 2007, sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale, au titre de l'année 2007, les candidats ci-après désignés par ordre de mérite :

### Liste principale

#### 1) Au titre de la spécialité enseignement du premier degré

M.	Fersing Paul	Nancy-Metz	Agrégé
M.	Brunel Pierre-Michel	Lyon	Professeur des écoles
Mme	Galle Corinne	Rouen	Professeur des écoles
Mme	Dedet Marie-Claude	Montpellier	Professeur des écoles
Mme	Zarkout Diane	Paris	Professeur des écoles
M.	Ezelin Claude	Guyane	Professeur des écoles
Mme	Boisseau Évelyne	Caen	Instituteur
M.	Ducloux Philippe	Dijon	Professeur des écoles
M.	Thomas Éric	Nantes	Professeur des écoles
M.	Greffe Christian	Grenoble	Professeur des écoles
M.	Gerome Gérard	Amiens	Instituteur
Mme	Cottet-Emard Françoise	Besançon	Instituteur
M.	Reilhan Dominique	Toulouse	Instituteur
Mme	Daux Agnès	Lille	Professeur des écoles
M.	Lallai Daniel	Aix-Marseille	Professeur des écoles
M.	Eugène Joseph Philippe	La Réunion	Professeur des écoles
M.	Rubio Richard	Montpellier	Instituteur
Mme	Chartier Isabelle	Nancy-Metz	Professeur des écoles
M.	Mercier François	Toulouse	Professeur des écoles
M.	Jamet Jean-François	Administration centrale	Professeur des écoles

**2) Au titre de la spécialité enseignement technique option sciences et techniques industrielles**

Mme	Merieux Marie-Christine	Paris	Certifié
Mme	Massabau Dominique	Bordeaux	Professeur de lycée professionnel
M.	Carbou Gilbert	Montpellier	Professeur de lycée professionnel
M.	Minier Francis	Orléans-Tours	Certifié

**3) Au titre de la spécialité enseignement technique option économie et gestion**

Mme	Fontvieille Anne	Aix-Marseille	Professeur de lycée professionnel
-----	------------------	---------------	-----------------------------------

**4) Au titre de la spécialité enseignement technique option sciences biologiques et sciences sociales appliquées**

Mme	Weber Marie-Claude	Nancy-Metz	Professeur de lycée professionnel
-----	--------------------	------------	-----------------------------------

**5) Au titre de la spécialité information et orientation**

M.	Serre Jean-Paul	Créteil	Directeur CIO
Mme	Leduc Muriel	Paris	COP

**Liste complémentaire**

**1) Au titre de la spécialité enseignement technique option sciences et techniques industrielles**

M.	Bousquet Daniel	Lyon	Professeur de lycée professionnel
M.	Eslan Joseph	Nantes	Professeur de lycée professionnel

**2) Au titre de la spécialité enseignement du premier degré**

Mme	Depret Brigitte	Lille	Instituteur
-----	-----------------	-------	-------------

**NOMINATIONS**

NOR : MEND0701443A

ARRÊTÉ DU 10-7-2007

MEN  
DE B2-2

## inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires - session 2007

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 10 juillet 2007, les fonctionnaires admis au concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale à la session 2007, dont les noms suivent, sont nommés pour une période de deux ans à compter du 1er septembre 2007, inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires :

### Enseignement du premier degré

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine
M.	Douchet		Éric	Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Conseiller principal d'éducation
Mme	Valdenaire		Marie-José	Versailles	Essonne	Conseiller principal d'éducation
M.	Ibrahim		Attoumane	Mayotte	Mayotte	Instituteur
Mme	Chevalier	ép. Dejoux	Jocelyne	Créteil	Val-de-Marne	Professeur de lycée professionnel
Mme	Eveille	ép. Boulineau	Christel	Poitiers	Deux-Sèvres	Professeur certifié
M.	Freichel		Hervé	Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Professeur certifié
M.	Gros		Patrice	Grenoble	Savoie	Professeur certifié
M.	Larronde		Vincent	Créteil	Val-de-Marne	Professeur certifié
Mme	Messaoudi		Fouzia	Versailles	Hauts-de-Seine	Professeur certifié
M.	Mignot		Patrick	Dijon	Saône-et-Loire	Professeur certifié
M.	Pharabet		Hubert	Lyon	Loire	Professeur certifié
Mme	Simon		Corinne	Versailles	Val-d'Oise	Professeur certifié
M.	Alayrac		Jean-Louis	Bordeaux	Dordogne	Professeur des écoles
M.	Arlen		Martin	Strasbourg	Bas-Rhin	Professeur des écoles
Mme	Beaulaton	ép. Vesinet	Christine	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur des écoles
M.	Berriaux		Daniel	Nice	Alpes-Maritimes	Professeur des écoles
Mme	Bistos		Valérie	Créteil	Seine-Saint-Denis	Professeur des écoles
Mme	Boraso	ép. Bolsius	Pascale	Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Professeur des écoles
Mme	Bouiller		Claire	Besançon	Jura	Professeur des écoles
M.	Bour		Thierry	Créteil	Val-de-Marne	Professeur des écoles
M.	Breton		Vincent	Paris	Paris	Professeur des écoles
M.	Cagnoli		Pierre	Réunion	Réunion	Professeur des écoles
Mme	Casanova		Marie-Françoise	Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	Professeur des écoles
Mme	Chatel	ép. Brillaud	Laurence	Caen	Calvados	Professeur des écoles
M.	Chotteau		Claude	Caen	Calvados	Professeur des écoles
Mme	Cirier		Nicole	Aix-Mars.	Alpes-de-Haute-Provence	Professeur des écoles
M.	Crosson		Jean-François	Réunion	Réunion	Professeur des écoles

<b>Civilité</b>	<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom d'usage</b>	<b>Prénom</b>	<b>Académie d'origine</b>	<b>Inspection académique ou département d'exercice</b>	<b>Corps d'origine</b>
M.	Delaune		Jacques	Nantes	Sarthe	Professeur des écoles
Mme	De-Ridder	ép. Percheron	Sylvie	Versailles	Yvelines	Professeur des écoles
Mme	Didier	ép. Montalon	Isabelle	Grenoble	Drôme	Professeur des écoles
M.	Drzewinski		Hervé	Versailles	Val-d'Oise	Professeur des écoles
Mme	Éloi	ép. Come	Catherine	Orléans-Tours	Eure-et-Loir	Professeur des écoles
Mme	Ferrand	ép. Maupin	Françoise	Orléans-Tours	Eure-et-Loir	Professeur des écoles
Mme	Fillastre	ép. Faure	Odile	Paris	Paris	Professeur des écoles
M.	Florentin		Michel	Poitiers	Charente-Maritime	Professeur des écoles
Mme	Fortin		Valérie	Montpellier	Hérault	Professeur des écoles
M.	Fressignac		Bernard	Bordeaux	Pyrénées-Atlantiques	Professeur des écoles
Mme	Gacongne	ép. Lair	Sandrine	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur des écoles
M.	Garcia		Xavier	Réunion	Réunion	Professeur des écoles
Mme	Garnier	ép. Degorce-Dumas	Martine	Versailles	Hauts-de-Seine	Professeur des écoles
M.	Geldhof		Frédéric	Reims	Marne	Professeur des écoles
Mme	Geneix		Nicole	Paris	Paris	Professeur des écoles
Mme	Genevois	ép. Pontal	Frédérique	Grenoble	Isère	Professeur des écoles
M.	Gineyts		Alain	Lyon	Rhône	Professeur des écoles
M.	Gorez		Alain	Créteil	Seine-Saint-Denis	Professeur des écoles
Mme	Grasset		Corinne	Montpellier	Gard	Professeur des écoles
M.	Griffoul		Alain	Bordeaux	Gironde	Professeur des écoles
M.	Guevel		Marc	Créteil	Val-de-Marne	Professeur des écoles
Mme	Guyomar	ép. Gentes	Brigitte	Rouen	Eure	Professeur des écoles
Mme	Haddad	ép. Aussibel	Martine	Versailles	Val-d'Oise	Professeur des écoles
Mme	Jacquier		Emmanuelle	Lille	Nord	Professeur des écoles
Mme	Kuchmann	ép. Kuchmann-Beauger	Françoise	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Professeur des écoles
M.	Lazare		Patrick	Bordeaux	Gironde	Professeur des écoles
Mme	Lemaire	ép. Dupinay	Isabelle	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur des écoles
Mme	Lévêque	ép. Parouty	Véronique	Poitiers	Charente-Maritime	Professeur des écoles
M.	Maillot		Pascal	Lille	Nord	Professeur des écoles
Mme	Marchais	ép. Marchais Hutchinson	Rose-Marie	Mae	Autre	Professeur des écoles
M.	Marquier		Christophe	Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	Professeur des écoles
M.	Mercier		Thierry	Lille	Nord	Professeur des écoles
M.	Molinie		Marc	Toulouse	Tarn-et-Garonne	Professeur des écoles
Mme	Muller		Aude	Bordeaux	Pyrénées-Atlantiques	Professeur des écoles
Mme	Nacer		Fatima	Aix-Mars.	Bouches-du-Rhône	Professeur des écoles
Mme	Noël		Nathalie	Nancy-Metz	Vosges	Professeur des écoles
Mme	Orthosie	ép. Verlaguet	Yolande	Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	Professeur des écoles

<b>Civilité</b>	<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom d'usage</b>	<b>Prénom</b>	<b>Académie d'origine</b>	<b>Inspection académique ou département d'exercice</b>	<b>Corps d'origine</b>
Mme	Perie	ép. Sourbets	Corinne	Caen	Calvados	Professeur des écoles
Mme	Pezy	ép. Samaniego	Odile	Créteil	Seine-Saint-Denis	Professeur des écoles
M.	Pichard		Dominique	Orléans-Tours	Eure-et-Loir	Professeur des écoles
Mme	Piedagnel	ép. Benoist	Sylviane	Grenoble	Isère	Professeur des écoles
M.	Pinon	Pinon-David	Jean-François	Versailles	Essonne	Professeur des écoles
Mme	Puech	ép. Lefebvre	Catherine	Créteil	Val-de-Marne	Professeur des écoles
M.	Quennesson		Gery	Lille	Nord	Professeur des écoles
Mme	Quillien		Françoise	Rennes	Ille-et-Vilaine	Professeur des écoles
M.	Robardet		Samuel	Dijon	Saône-et-Loire	Professeur des écoles
M.	Rougier		Laurent	Poitiers	Charente	Professeur des écoles
Mme	Routhier	ép. Carnevali	Marie-José	Strasbourg	Bas-Rhin	Professeur des écoles
Mme	Roy	ép. Gentilhomme	Corinne	Strasbourg	Haut-Rhin	Professeur des écoles
M.	Ruban	ép. Schaeffer	Yannick	Orléans-Tours	Loiret	Professeur des écoles
M.	Saugeay		André	Créteil	Val-de-Marne	Professeur des écoles
Mme	Schaller		Isabelle	Strasbourg	Haut-Rhin	Professeur des écoles
M.	Senee		Claude	Orléans-Tours	Cher	Professeur des écoles
M.	Sireix		Christian	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur des écoles
Mme	Tanzi		Mariane	Créteil	Val-de-Marne	Professeur des écoles
M.	Tetienne		François	Reims	Ardennes	Professeur des écoles
M.	Vaquer		Étienne	Montpellier	Pyénées-Orientales	Professeur des écoles
Mme	Vennin		Claire	Lille	Nord	Professeur des écoles
Mme	Zenderoudi	ép. Pievic	Emmanuelle	Versailles	Hauts-de-Seine	Professeur des écoles

## Information et orientation

<b>Civilité</b>	<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom d'usage</b>	<b>Prénom</b>	<b>Académie d'origine</b>	<b>Inspection académique ou département d'exercice</b>	<b>Corps d'origine</b>
Mme	De Conde		Florence	Versailles	Yvelines	Directeur CIO
Mme	Diaz	ép. Bultheel	Suzanne	Montpellier	Aude	COP
M.	Étienne		Bruno	Nancy-Metz	Moselle	Directeur CIO
M.	Haas		René	Besançon	Territoire de Belfort	Directeur CIO
Mme	Ho-A-Kwie	ép. Ho-A-Kwie-Mangal	Myriam	Guyane	Guyane	COP
M.	Menagier		Nicolas	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	COP
M.	Soncarrieu		Thierry	Créteil	Seine-St-Denis	COP
M.	Vantouroux		Franck	Créteil	Seine-et-Marne	Directeur CIO
Mme	Weixler		Frédérique	Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Directeur CIO
M.	Dode		Jean-Louis	Amiens		Professeur des écoles

### Enseignement technique : option économie gestion

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
M.	Haddad		Kamel	Nancy-Metz	Meurthe-et-Moselle	Professeur de lycée profes.	Vente
Mme	Herve	ép. Vallot	Isabelle	Versailles	Yvelines	Professeur de lycée profes.	Comptabilité bureautique
M.	Le Bihan		Patrick	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur de lycée profes.	Comptabilité
Mme	Lirola	ép. Sauve	Marie-Pierre	Lyon	Rhône	Professeur de lycée profes.	Comptabilité
M.	Martin		Pierre	Grenoble	Savoie	Professeur de lycée profes.	Comptabilité bureautique
Mme	Mazelier		Catherine	Poitiers	Charente-Maritime	Professeur de lycée profes.	Vente
M.	Ricci		Alain	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur de lycée profes.	Économie gestion
M.	Cognet		Franck	Dijon	Côte-d'Or	Professeur certifié	Hôtellerie
M.	Graval		Patrick	Limoges	Haute-Vienne	Professeur certifié	Économie gestion
Mme	Beau	ép. Fouilloux	Monique	Poitiers	Vienne	Professeur des écoles	

### Enseignement technique : option sciences et techniques industrielles

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
M.	Borel		Jean	Créteil	Seine-Saint-Denis	Professeur de lycée profes.	Éducation artistique et arts appliqués
M.	Duchene		Thierry	Montpellier	Hérault	Professeur de lycée profes.	Génie électrique électronique
M.	Farah		Reda	Versailles	Yvelines	Professeur de lycée profes.	Génie électrique électrotechnique
M.	Jardinier		Jean-Claude	Versailles	Yvelines	Professeur de lycée profes.	Construction
M.	Rocher		Raymond, Albert	Créteil	Seine-Saint-Denis	Professeur de lycée profes.	Électronique
M.	Stienne		Jean-Pierre	Lille	Nord	Professeur de lycée profes.	Mécanique et productique
M.	Torremoneil		Christian	Montpellier	Hérault	Professeur de lycée profes.	Arts appliqués
M.	Makoudi		Arnaud	Strasbourg	Haut-Rhin	Professeur certifié	Électronique
M.	Rosette		Serge	Versailles	Val-d'Oise	Professeur certifié	Mécanique construction

### Enseignement technique : option sciences biologiques et sciences sociales appliquées

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
Mme	Marchand	ép. Defond	Catherine	Nantes	Maine-et-Loire	Professeur de lycée profes.	Biotechnologies santé environnement
Mme	Marchessoux		Nathalie	Limoges	Haute-Vienne	Professeur de lycée profes.	Sciences et techniques médico-sociales
Mme	Thuaudet	ép. Schamme	Marie-Pascale	Rouen	Seine-Maritime	Professeur de lycée profes.	Biotechnologies
M.	Dasque		Pierre	Toulouse	Haute-Garonne	Professeur certifié	Sciences et techniques médico-sociales
Mme	Giambiaggi	ép. Larroumec	Jeanine	Bordeaux	Lot-et-Garonne	Professeur certifié	Sciences et techniques médico-sociales

### Enseignement général : option lettres-histoire-géographie

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
M.	Brelivet		Alain	Créteil	Seine-et-Marne	Professeur de lycée profes.	Lettres-histoire
Mme	Philippe		Sandrine	Créteil	Val-de-Marne	Professeur de lycée profes.	Lettres-histoire
Mme	Quernec		Claudine	Orléans-Tours	Eure-et-Loir	Professeur de lycée profes.	Lettres-histoire

### Enseignement général : option lettres-langues vivantes

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
Mme	Chevrollier	ép. Chevrollier-Brown	Marie-Luce	Nantes	Loire-Atlantique	Professeur de lycée profes.	Anglais-lettres
Mme	Gommard		Marie-Christine	Toulouse	Haute-Garonne	Professeur de lycée profes.	Anglais-lettres
Mme	Auvillain	ép. Gourdy	Monique	Nantes	Sarthe	Professeur de lycée profes.	Anglais

## Enseignement général : option mathématiques-sciences physiques

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Inspection académique ou département d'exercice	Corps d'origine	Discipline
M.	Armand		Christophe	Amiens	Oise	Professeur de lycée profes.	Mathématiques-sciences physiques
M.	Bouchareb		Mohamed	Orléans-Tours	Loiret	Professeur de lycée profes.	Mathématiques-sciences physiques
M.	Guilloton		Joël	Nantes	Loire-Atlantique	Professeur de lycée profes.	Mathématiques-sciences physiques
M.	Leopoldie		Jean-Philippe	Limoges	Haute-Vienne	Professeur de lycée profes.	Mathématiques-sciences physiques

Les inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires cités ci-dessus sont classés au premier échelon du corps des inspecteurs de l'éducation nationale (IB : 416) et peuvent opter pour le maintien du traitement indiciaire correspondant à leur situation antérieure à leur entrée en stage, sous réserve des dispositions de l'alinéa 2 de l'article 10 du décret du 18 juillet 1990 modifié, à compter du 1er septembre 2007.

Un arrêté ultérieur déterminera le rectorat d'affectation des inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires de l'enseignement du premier degré et le poste d'affectation des inspecteurs de l'éducation nationale stagiaires-information et orientation, enseignement technique et général, à compter du 1er septembre 2007.

### LISTE D'APTITUDE

NOR : ESRH0700137A

ARRÊTÉ DU 26-6-2007

ESR  
DGRH A2

## **R**ecrutement d'assistants de l'enseignement supérieur dans le corps des maîtres de conférences - année 2007

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod., not. art. 62 ;  
A. du 13-5-2004 mod. ; A. du 25-1-2007*

**Article 1** - Les assistants dont les noms suivent sont inscrits sur la liste principale d'aptitude aux fonctions de maîtres de conférences :

01	M.	Alirol	Gustave	Lyon III
01	M.	Gayraud	Christian	Paris XIII
01	Mme	Gessner ép. Metz	Anne-Françoise	Franche-Comté
01	Mme	Lascaux ép. Oagnol	Régine	Saint-Étienne
01	Mme	Laurent ép. Doridot	Sylvie	Grenoble II
01	Mme	Marchal	Anne-Marie	Strasbourg
01	M.	Redon	Patrick	Paris XIII
01	M.	Rousset	Michel	Aix-en-Provence
01	Mme	Vasseur ép. Rouillon	Monique	Amiens
02	Mme	Aballea	Armelle	Nancy II
02	M.	Borel	Christian	Auvergne
02	M.	Faure	Michel	IEP Aix-en-Provence
02	Mme	Jeancolas	Catherine	Paris II
02	Mme	Massenet ép. Lepere	Violaine	Paris sud
03	Mme	Dubief ép. Lefaix	Catherine	Paris
03	M.	Soing	Thierry	Caen
05	M.	Beaujeu	François	Paris Dauphine
05	M.	Lalardy	Olivier	Rennes
05	M.	Rimbert	Patrick	IUT Nantes
06	Mme	Bellemarre ép. Louis	Françoise	Paris I
06	Mme	Delbar	Viviane	IUT Saint-Omer
07	Mme	Avon ép. Mercier	Isabelle	IEFEE
11	Mme	Gunther ép. Garçon	Cynthia	INSA Lyon
11	Mme	Newton ép. Sali	Mimi Charlotte	INSA Lyon
11	M.	Warner	Donald	Paris VIII
12	M.	Hartmann	Herbert	Toulouse le Mirail
13	Mme	Chemiakina	Ninel	Paris 8
14	M.	Gil De Juana	Fernando	Aix-Marseille
15	M.	Lysenko	Nicolas	Paris Diderot
15	Mme	Mohammad	Abubakar	INALCO
16	M.	Mazeau	Michel	IPST-CNAM
22	M.	Rojas-Serrano	Waldo	Paris I
25	M.	Clément	Jean-Michel	Paris VII
26	Mme	Popescu ép. Langlois	Ira	Le Havre
27	M.	Rimbert	Gilles	Nantes
32	M.	Sobel	Yves	Paris VII
41	Mme	Durand ép. Beaud	Mariette	Nancy I
41	M.	Robic	Daniel	Paris
60	M.	Liesch	Bruno	IUT Reims
61	M.	Roignot	Didier	ENSAIA Nancy
65	Mme	Garbit ép. Poyard	Françoise	Paris VII
71	M.	Milliere	Guy	Paris VIII

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 juin 2007

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,  
Le directeur général des ressources humaines  
Pierre-Yves DUWOYE

**TABLEAU  
D'AVANCEMENT**

NOR : MENH0701410A

ARRÊTÉ DU 18-6-2007

MEN  
DGRH C2-1

**A**ccès au grade de médecin  
de l'éducation nationale  
de 1ère classe - année 2007

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 91-1195 du 27-11-1991 mod. ; D. n° 2002-682 du 29-4-2002, mod. par D. n° 2004-1193 du 9-11-2004 ; D. n° 2005-1090 du 1-9-2005 ;*

*avis de la CAPN des médecins de l'éducation nationale du 4-6-2007*

**Article 1** - Les 55 médecins de l'éducation nationale de 2ème classe dont les noms suivent, sont inscrits au tableau d'avancement au grade de médecin de l'éducation nationale de 1ère classe au titre de l'année 2007.

NOMS PRÉNOMS	AFFECTATION ACADÉMIE - DÉPARTEMENT
Allemandou Anne	Paris
Alves James	Toulouse - Haute-Garonne
Alzuyeta Isabelle	Montpellier - Gard
Anger Michel	Montpellier - Hérault
Arbre Pascale	Clermont-Ferrand - Allier
Audebourg France	Rennes - Côtes-d'Armor
Baraniak Michèle	Créteil - Seine-Saint-Denis
Basso Philippe	Aix-Marseille - Alpes-de-Haute-Provence
Bellion Liliane	Nantes - Sarthe
Bender Régine	Strasbourg - Haut-Rhin
Bera Anne	Lille - Nord
Boillereau Béatrice	Lyon - Rhône
Bolzer Claire	Bordeaux - Lot-et-Garonne
Borgetto Anne	Toulouse - Ariège
Bourdet Élisabeth	Poitiers - Charente-Maritime
Bruel Christiane	Hors académie
Bugeas Hilda	Versailles - Essonne
Burger Maryse	Amiens - Somme
Calmet Béatrice	Lille - Pas-de-Calais
Casanoue Anne-Marie	Créteil - Val-de-Marne
Cayron Michelle	Toulouse - Aveyron
Clervoy Annie	Nice - Var
Collongues Françoise	Versailles - Essonne
Courtecuisse Delphine	Versailles - Val-d'Oise
Dan Christine	Caen - Manche
De Charette Françoise	Nantes - Vendée
Deudon Catherine	Lille - Nord

<b>NOMS PRÉNOMS</b>	<b>AFFECTATION ACADÉMIE - DÉPARTEMENT</b>
Finck Annick	Lille - Nord
Ginioux Chantal	Créteil - Seine-Saint-Denis
Goulier Nicole	Orléans-Tours - Loiret
Gourcuff Marine	Rennes - Morbihan
Grenot Dominique	Besançon - Haute-Saône
Grousset Jocelyne	Hors académie
Guffroy Elisabeth	Lyon - Rhône
Hamade Paulette	Grenoble - Drôme
Kervern Nelly	Rennes - Finistère
Lanopoire-Keclard Léna	Martinique
Laporte Marie-Élisabeth	Versailles - Hauts-de-Seine
Le Bihan Claire	Versailles - Yvelines
Lemaitre Catherine	Caen - Manche
Marinthe-Devidal Catherine	Hors académie
Martin Jeanne	Nancy-Metz - Meurthe-et-moselle
Masson Martine	Versailles - Val-d'Oise
Moison Sylviane	Nantes - Loire-Atlantique
Mouroux Alain	Bordeaux - Landes
Perrier-Roche Marie-José	Grenoble - Isère
Pirus Chantal	Rouen - Seine-Maritime
Plet Catherine	Reims - Marne
Poiret Élisabeth	Dijon - Nièvre
Prorel Évelyne	Aix-Marseille - Bouches-du-Rhône
Sasportes Chantal	Créteil - Val-de-Marne
Seck Coltrier Liliane	Guyane
Spinel William	La Réunion
Thon Catherine	Strasbourg - Bas-Rhin
Zignol Valérie	Nancy-Metz - Vosges

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 juin 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale

et par délégation,

Pour le directeur général des ressources humaines,

Le sous-directeur de la gestion des carrières

Didier SABINE

**NOMINATIONS**

NOR : ESRH0700141A

ARRÊTÉ DU 16-7-2007

ESR  
DGRH D5

**P**résidents des jurys des examens professionnels ITRF - année 2007

*Vu D. n° 85-1534 du 31-12-1985 mod., not. art. 20 et 47 ; A. du 20-5-1997 mod. ; A. du 20-5-1997 ; arrêtés du 20-2-2007*

**Article 1** - Les présidents des jurys des examens professionnels de sélection pour l'accès au grade d'ingénieur de recherche hors classe et au grade de technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle ouverts au titre de l'année 2007 sont nommés ainsi qu'il suit :

**Ingénieur de recherche hors classe**

- Mme Claudine Peretti, inspectrice générale de

l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

**Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle**

- M. Luc Ange Marti, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juillet 2007

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La sous-directrice du recrutement  
Geneviève GUIDON

**NOMINATIONS**

NOR : MENH0701441A

ARRÊTÉ DU 19-7-2007

MEN  
DGRH D5

**P**résidents des jurys des concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de laboratoire (spécialités A et B) et de l'examen professionnel de technicien de laboratoire de classe supérieure des établissements d'enseignement du MEN - année 2007

*Vu D. n° 96-273 du 26-3-1996 mod. ; A. du 18-6-1996 ; A. du 13-3-2007 ; A. du 13-3-2007 ; A. du 30-5-2007 ; A. du 14-6-2007*

**Article 1** - Les présidents des jurys des concours externes et internes pour le recrutement dans le corps de techniciens de laboratoire (spécialités A et B) et de l'examen professionnel de technicien de laboratoire de classe supérieure des établissements d'enseignement du ministère chargé de l'éducation

nationale, au titre de l'année 2007, sont nommés ainsi qu'il suit :

**Techniciens de laboratoire, spécialité A : sciences de la vie et de la Terre et biotechnologie (biochimie, microbiologie)**

- M. Dominique Rojat, inspecteur général de l'éducation nationale.

**Techniciens de laboratoire, spécialité B : sciences physiques et chimiques**

- M. Daniel Secretan, inspecteur général de l'éducation nationale.

**Techniciens de laboratoire de classe supérieure**  
- Mme Claude Gavrilovic, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale.

**Article 2** - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 juillet 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,

La sous-directrice du recrutement  
Geneviève GUIDON

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**VACANCE  
D'EMPLOI**

**NOR** : MENC0701429V

**AVIS DU** 16-7-2007

**MEN  
DREIC  
BAGIR**

## **D**AREIC de l'académie de Créteil

### **Données académiques générales**

L'emploi de délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie de Créteil sera vacant à compter du 1er septembre 2007. L'académie de Créteil regroupe 3 départements et compte 3 309 établissements d'enseignement primaire et 643 d'enseignement secondaire. Elle emploie 57 000 enseignants et a une population scolaire de 466 000 élèves dans le premier degré et 389 000 élèves dans le second degré.

### **Fonctions et missions**

Le DAREIC est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage de la stratégie éducative internationale au sein de l'académie en fonction du contexte local et des objectifs prioritaires du recteur. Il le conseille sur les choix à effectuer en liaison étroite avec le secrétaire général de l'académie, les corps d'inspection et les services rectoraux concernés.

Il anime et met en synergie le réseau des acteurs impliqués dans l'ouverture internationale.

Le DAREIC a par ailleurs une relation privilégiée avec la direction des relations européennes et internationales et de la coopération, chargée d'animer le réseau des DAREIC qui sont ses correspondants institutionnels au sein des académies.

### **Objectifs**

- contribuer à l'accroissement et à l'amélioration des actions internationales des établissements scolaires ;

- développer le conseil et la formation au bénéfice des personnels d'encadrement et des équipes pédagogiques dans le montage de projets éducatifs à dimension internationale ;
- faciliter les projets de jumelages, d'appariements et de partenariats avec les établissements scolaires, en particulier européens ;
- développer les partenariats avec les établissements de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) de la zone géographique qui est associée à l'académie ;
- développer et animer le réseau de correspondants de bassin ;
- renforcer les actions de coopération éducatives et de formation en direction des pays avec lesquels l'académie a passé des conventions ou des accords, et susciter de nouveaux accords dans des domaines de coopération porteurs pour le rayonnement international de l'académie ;
- mettre en œuvre une politique d'évaluation des activités éducatives internationales réalisées ;
- coordonner et suivre l'action et les conditions d'exercice des assistants étrangers de langue vivante dans l'académie, en collaboration étroite avec les IA-IPR de langues, de vie scolaire et DSDEN ;
- suivre et développer les sections internationales et les sections européennes et de langues orientales ;
- constituer des viviers d'experts de personnels académiques engagés dans la coopération éducative internationale, mobilisable au profit des ministères et des institutions œuvrant dans le domaine de la coopération internationale ;

- sensibiliser les personnels de l'académie à l'importance que revêt pour la France et son système éducatif, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2008, et aux événements que l'académie accueillera.

Pour la réalisation de sa mission dans le cadre de ces objectifs et de ceux relevant du projet académique, le DAREIC assure le suivi administratif des dossiers qui s'y rapportent en liaison étroite avec les services académiques concernés.

### Compétences et aptitudes

Outre une grande disponibilité, la fonction requiert :

- le sens de l'initiative et de l'innovation ;
- une très bonne connaissance du système éducatif français et des logiques partenariales ;
- une expertise en gestion de projets européens et ingénierie de la formation (coopération éducative, coopération décentralisée, coopération administrative) ;
- une capacité à transférer aux établissements cette expertise réglementaire, administrative et financière ;

- des capacités relationnelles fortes d'animation, d'impulsion et de représentation et une grande aptitude à travailler en équipe ;

- une bonne pratique des langues étrangères : l'anglais est indispensable, la maîtrise d'une autre langue européenne sera un avantage supplémentaire.

- une bonne connaissance des pratiques de la coopération. L'expérience de fonctions en poste à l'étranger dans des structures françaises ou de conseiller de gouvernements étrangers sera un atout non négligeable.

### Modalités de recrutement

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent parvenir par voie hiérarchique **dans les quinze jours** qui suivent la publication de cette vacance de poste au recteur de l'académie de Créteil.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Jean Tortosa, secrétaire général de l'académie, 4, rue Georges Enesco, 94010 Créteil cedex, tél. 01 57 02 62 60, fax 01 57 02 62 66, mél. : ce.sg@ac-creteil.fr

**VACANCE  
D'EMPLOI**

**NOR : MENC0701430V**

**AVIS DU 16-7-2007**

**MEN  
DREIC  
BAGIR**

## **D**AREIC de l'académie de Lille

■ L'emploi de délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie de Lille sera vacant à compter du 1er septembre 2007. L'académie de Lille regroupe deux départements. Elle scolarise un peu plus d'un million d'élèves et emploie 86 400 personnels dans 4 328 établissements scolaires dont 3 163 du 1er degré.

### Fonctions et missions

Collaborateurs directs des recteurs, les DAREIC sont désignés et mis en place dans chaque académie conformément à la circulaire n° 97-105 du 5 mai 1997. Le rôle et les fonctions de délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération ont été précisés dans la circulaire ministérielle n° 2002-017 du 24 janvier 2002 publiée au B.O. n° 5 du 31 janvier 2002 et leurs attributions consolidées

dans la circulaire ministérielle n° 2007-099 du 27 avril 2007 publiée au B.O. n° 18 du 3 mai 2007. Les candidats pourront utilement se reporter à ces textes.

Le DAREIC est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du pilotage de la stratégie éducative internationale au sein de l'académie en fonction du contexte local et des objectifs prioritaires du recteur. Il travaille en liaison étroite avec les corps d'inspection et les services concernés.

Le DAREIC a par ailleurs une relation privilégiée avec la direction des relations européennes et internationales et de la coopération, chargée d'animer le réseau des DAREIC qui sont ses correspondants institutionnels au sein des académies.

### Objectifs

- contribuer à l'accroissement et à l'amélioration des actions internationales des établissements scolaires ;

- développer le conseil et la formation au bénéfice des personnels d'encadrement et des équipes pédagogiques dans le montage de projets éducatifs à dimension internationale ;
- faciliter les projets de jumelages, d'appariements et de partenariats avec les établissements scolaires, en particulier européens ;
- renforcer les actions de coopération éducatives et de formation en direction des pays avec lesquels l'académie a passé des conventions ou des accords, et susciter de nouveaux accords dans des domaines de coopération porteurs pour le rayonnement international de l'académie ;
- mettre en œuvre une politique d'évaluation des activités éducatives internationales réalisées ;
- constituer des viviers d'experts de personnels académiques engagés dans la coopération éducative internationale, mobilisable au profit des ministères et des institutions œuvrant dans le domaine de la coopération internationale ;
- sensibiliser les personnels de l'académie à l'importance que revêt pour la France et son système éducatif, la Présidence française du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2008, et aux événements que l'académie accueillera.

Pour la réalisation de sa mission dans le cadre de ces objectifs et de ceux relevant du projet académique, le DAREIC assure le suivi administratif des dossiers qui s'y rapportent en

liaison étroite avec les services académiques concernés.

### Compétences et aptitudes

Outre une grande disponibilité, la fonction requiert :

- le sens de l'initiative et de l'innovation ;
- une très bonne connaissance du système éducatif français et des logiques partenariales ;
- une expertise en gestion de projets européens et ingénierie de la formation (coopération éducative, coopération décentralisée, coopération administrative) ;
- une capacité à transférer aux établissements cette expertise réglementaire, administrative et financière ;
- des capacités relationnelles fortes d'animation, d'impulsion et de représentation et une grande aptitude à travailler en équipe ;
- une bonne pratique des langues étrangères : l'anglais est indispensable, la maîtrise d'une autre langue européenne sera un avantage supplémentaire ;
- une bonne connaissance des pratiques de la coopération.

### Modalités de recrutement

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent parvenir par voie hiérarchique dans les quinze jours qui suivent la publication de cette vacance de poste au B.O., à M. le recteur de l'académie de Lille, secrétariat général, 20, rue Saint Jacques, BP 709, 59033 Lille cedex.

**VACANCE  
DE POSTE**

**NOR : MEND0701432V**

**AVIS DU 16-7-2007**

**MEN  
DE B1-2**

## **CSAIO de l'académie de Clermont-Ferrand**

■ Le poste de chef des services académiques d'information et d'orientation (CSAIO) de l'académie de Clermont-Ferrand est vacant à compter du 7 octobre 2007.

Sous l'autorité du recteur, le CSAIO met en œuvre le projet académique en ce qui concerne la politique d'orientation. Il dirige la délégation régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.

Des précisions sur les caractéristiques de ce poste sont disponibles sur le site Evidens <http://www.evidens.education.gouv.fr/>

Le poste est destiné à des personnels d'encadrement de haut niveau, titulaires de catégorie A, appartenant aux corps d'inspection, d'enseignement et d'encadrement des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir par la voie hiérarchique

revêtues de l'avis de la rectrice ou du recteur, dans les 15 jours qui suivent la date de publication au B.O., au ministère de l'éducation nationale, direction de l'encadrement service des personnels d'encadrement, sous-direction de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DE B1-2, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex.

Un double des candidatures devra être adressé directement au recteur de l'académie de

Clermont-Ferrand (rectorat, 3, avenue Vercingétorix, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1) et au directeur de l'ONISEP, Lognes, 12, mail Barthélémy Thimonier. 77437 Marne-la-Vallée cedex 2.

Un curriculum vitae (CV) devra être adressé par courriel au bureau DE B1-2 (de-b12rectia@education.gouv.fr). Les candidats préciseront dans le message d'accompagnement du courriel l'intitulé de l'emploi postulé, ainsi que leur grade et leur échelon.

**VACANCE  
DE POSTE**

**NOR : MENH0701411V**

**AVIS DU 12-7-2007**

**MEN  
DGRH C2-1**

## **C**hef du bureau de l'enseignement privé du vice-rectorat de la Polynésie française

■ Le poste de chef du bureau de l'enseignement privé du vice-rectorat de la Polynésie française est déclaré vacant et à pourvoir au 1er septembre 2007. Ce poste est à pourvoir par un agent appartenant au corps des secrétaires d'administration scolaire et universitaire.

Collaborateur direct du chef de la division des traitements, le chef du bureau de l'enseignement privé pilote le bureau de l'enseignement privé.

Le chef de bureau de l'enseignement privé devra assumer rapidement des responsabilités dans un environnement administratif et sociologique particulier qui requiert une aptitude au travail en équipe, une bonne ouverture d'esprit et des compétences avérées en matière de gestion des enseignants de l'enseignement privé, de liquidation de traitements, de mandatement de charges communes de type contribution de solidarité territoriale, caisse de prévoyance sociale, sécurité sociale, CRE, IRCAFEX, CET, MGEN, RAFP, pension civile, et de validation de services auxiliaires.

La Polynésie française est à 20 000 km ou 24 heures d'avion de la métropole avec 12 heures de décalage horaire. La population est de 259 800 habitants dont 78 666 de la maternelle à l'université. 14 938 élèves sont scolarisés dans l'enseignement privé avec 7 064 élèves dans le

premier degré et 7 874 élèves dans le secondaire. Ces élèves sont encadrés par 2 389 enseignants dans le primaire dont 317 relèvent de l'enseignement privé et par 2 499 enseignants dans le secondaire dont 574 maîtres des établissements d'enseignement privé.

Les responsabilités du système éducatif sont partagées entre le vice-recteur (sous la tutelle du haut-commissaire) et le ministre polynésien de l'éducation. Le territoire est compétent pour le premier degré, le second degré, le post-bac dans les lycées. L'État assure l'ensemble du financement et son suivi. Il garantit le respect du statut des personnels mis à disposition et la valeur nationale des diplômés.

L'extension partielle de la loi CENSI en Polynésie française permet d'améliorer la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés en clarifiant le statut des maîtres contractuels enseignant dans des établissements privés et en rapprochant la situation des maîtres agréés et contractuels des établissements privés sous contrat de celle des maîtres enseignant dans des établissements publics.

Compte tenu des compétences locales fixées par la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, certaines dispositions ne sont pas applicables directement. Une loi de pays doit compléter le dispositif dans les domaines du code du travail et du régime de retraite de l'enseignement privé.

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) devront parvenir,

par la voie hiérarchique, dans un délai de deux semaines à compter de la parution du présent avis au B.O. de l'éducation nationale, au ministère de l'éducation nationale, secrétariat général, direction générale des ressources humaines, service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées, sous-direction de la gestion des carrières, bureaux des personnels administratifs, techniques, ouvriers,

sociaux et de santé, DGRH C2-1, 34, rue de Châteaudun, 75346 Paris cedex 09 ; un double des candidatures doit être expédié directement à M. Thierry Mabru, directeur des ressources humaines, BP 1632, 98713 Papeete (tél. 00 689 478 430, fax 00 689 478 406) ou par voie de message électronique à [thierry.mabru@ac-polynesie.pf](mailto:thierry.mabru@ac-polynesie.pf)  
 Le site internet du vice-rectorat peut être consulté à l'adresse <http://www.ac-polynesie.pf>

<b>VACANCES DE POSTES</b>	<b>NOR</b> : MENH0701439V	<b>AVIS DU</b> 16-7-2007	<b>MEN</b> DGRH C2-1
---------------------------	---------------------------	--------------------------	-------------------------

## A

### ttachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de la Guyane

■ Deux postes sont à pourvoir dans l'académie de la Guyane par des agents appartenant au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

1) Agent comptable du lycée Bertène Juminer à Saint-Laurent-du-Maroni. Lycée de 4ème catégorie. Poste logé F3. Trois établissements rattachés. Budget d'environ 3 millions d'euros. Droit à perception de l'indemnité particulière de sujétion et d'installation (en fonction des conditions à remplir-décret n° 2001-1226 du 20 décembre 2001).

2) Responsable de la cellule aide et conseil aux EPLE du rectorat de Cayenne. Expérience confirmée de la gestion d'EPLE et de la fonction comptable indispensable. Droit à perception de

l'indemnité particulière de sujétion et d'installation (en fonction des conditions à remplir, décret n° 2001-1226 du 20 décembre 2001).

Les candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae) devront parvenir, par la voie hiérarchique, dans un délai de sept jours à compter de la parution du présent avis au B.O., au ministère de l'éducation nationale, secrétariat général, direction générale des ressources humaines, service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées, sous-direction de la gestion des carrières, bureau des personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, DGRH C2-1, 34, rue de Châteaudun, 75346 Paris cedex 09 ; un double des candidatures doit être expédié directement à M. Maurice Robert, directeur des relations et ressources humaines, académie de la Guyane, route de Baduel, BP 6011, 97306 Cayenne cedex, tél. 05 94 29 93 57, fax 05 94 29 93 45.

<b>VACANCE DE POSTE</b>	<b>NOR</b> : MENY0701419V	<b>AVIS DU</b> 16-7-2007	<b>MEN</b> CNED
-------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------

## P

### rofesseur agrégé ou certifié à l'institut de Vanves du CNED

■ Un poste de professeur agrégé ou certifié de langue vivante, de préférence anglais est vacant à l'institut de Vanves du Centre national

d'enseignement à distance par voie de détachement à compter du 1er septembre 2007.

L'institut assure chaque année 250 formations à distance à près de 35 000 inscrits :

- préparations aux concours de recrutement du personnel enseignant du second degré (CAPES, CAPET, CAPLP, agrégations) ;

- formations supérieures diplômantes en partenariat avec les universités, formations non diplômantes de niveau post-baccalauréat.

Ce professeur, sous l'autorité de la directrice de l'institut, sera responsable du pôle des formations en langues dans le domaine des préparations aux concours enseignants, et des formations universitaires diplômantes et de préparations de concours d'entrée dans les grandes écoles. À ce titre, il participera à l'élaboration de la politique de développement des formations supérieures à distance. Il pourra être amené à participer au montage de dispositifs innovants avec des partenaires institutionnels, universités et grandes écoles. Il assurera également le suivi administratif et budgétaire.

Une bonne connaissance des exigences de la préparation aux concours, une expérience du travail en équipe sont indispensables. Une expérience d'enseignement ou de formation en université ou en classe préparatoire serait

appréciée. Un usage courant de l'outil informatique est nécessaire.

En tant que professeur détaché, il sera soumis aux règles générales du Cned pour les horaires et les congés et devra assurer ses fonctions sur le site de Vanves.

Les candidatures au détachement sur ce poste doivent parvenir accompagnées d'un curriculum vitae, par la voie hiérarchique, **au plus tard trois semaines** après la publication de cet avis, à M. le recteur d'académie, directeur général du Cned, télépport 2, 2, boulevard Nicéphore Niepce, BP 80300, 86963 Futuroscope Chasseneuil cedex.

Un double de chaque candidature sera expédié par la voie directe à la même adresse.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme la directrice de l'institut de Vanves, 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves cedex, tél. 01 46 48 23 01 et 01 46 48 23 25 (service de gestion des ressources humaines).

**VACANCES  
DE POSTES**

**NOR** : MENH0701425V

**AVIS DU 18-7-2007**

**MEN  
DGRH B2-4**

**P**ostes vacants à l'UNSS  
(Nouvelle-Calédonie) et  
à l'ENSICA (Toulouse)

**A - Union nationale du sport scolaire  
en Nouvelle-Calédonie (UNSS)**

**Profil du poste**

Poste de directeur du service régional, mis à disposition pour une durée de deux ans, renouvelable une fois. Ce poste fait appel aux capacités suivantes :

- appréhender les caractéristiques de l'environnement éducatif et sportif et ses conséquences sur le management d'une structure ;
- définir et mettre en œuvre un projet ;
- négocier des objectifs avec les différents partenaires ;
- gérer les ressources humaines ;
- utiliser les systèmes d'information et les outils de gestion.

**Rappel :**

En Nouvelle-Calédonie, l'année scolaire

commence fin février pour se terminer vers la mi-décembre. Les personnels affectés en Nouvelle-Calédonie sont placés auprès du délégué du Gouvernement, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et sous l'autorité du vice-recteur (vice-rectorat, BPG4, 98848 Nouméa cedex, télécopieur (687) 27 30 48).

**Constitution du dossier**

Les formulaires de candidature sont à retirer auprès de l'UNSS nationale ou du service régional ou départemental de l'UNSS de l'académie du candidat, dès parution de cette publication.

**Calendrier :**

Les dossiers de candidature doivent être adressés sous couvert du chef d'établissement à la direction nationale de l'UNSS, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, **au plus tard 15 jours** après la publication du présent avis.

**B - École nationale supérieure d'ingénieurs de constructions aéronautiques (ENSICA)**

Dans le cadre du rapprochement de SUPAERO

et de l'ENSICA pour la création de l'ISAE, SUPAERO recrute :

- un professeur agrégé d'espagnol ;
- un professeur agrégé de mathématiques.

Ces postes sont à pourvoir par la voie du détachement.

Les dossiers de candidature comportant une

demande de détachement et un curriculum vitae très détaillé devront être déposés directement par les personnels intéressés auprès du directeur de SUPAERO, 10, avenue Édouard Belin, BP 4032, 31055 Toulouse cedex 4, **dans un délai de 15 jours** à compter de la présente publication.

<b>VACANCE DE POSTE</b>	<b>NOR</b> : ESRH0700138V	<b>AVIS DU</b> 12-7-2007	<b>ESR DGRH A2</b>
-------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------

## Ingénieur-chercheur à SUPAERO

■ Dans le cadre du rapprochement de SUPAERO et de l'ENSICA pour la création de l'ISAE, SUPAERO recrute un ingénieur-chercheur en thermodynamique des turbomachines.

Ce poste est à pourvoir par voie de détachement.

Les dossiers de candidatures comportant une demande de détachement et un curriculum vitae très détaillé devront être déposés directement par les personnels intéressés auprès du directeur de SUPAERO, 10, avenue Édouard Belin, BP 54032, 31055 Toulouse cedex 4, **au plus tard dans un délai d'un mois** à compter de la présente publication.

<b>VACANCE D'EMPLOI</b>	<b>NOR</b> : ESRH0700139V	<b>AVIS DU</b> 12-7-2007	<b>ESR DGRH A2</b>
-------------------------	---------------------------	--------------------------	--------------------

## Poste de l'enseignement supérieur à pourvoir au ministère de la défense

■ Ce poste sera pourvu par la voie du détachement.

Les dossiers de candidature comportant une demande de détachement et un curriculum vitae très détaillé devront être déposés directement par les personnels intéressés auprès du général commandant les écoles, au plus tard **dans un délai de trois semaines** à compter de la date de publication du présent avis au B.O.

Des renseignements complémentaires pourront être fournis, le cas échéant, aux personnels candidats par le commandement des écoles de Coëtquidan.

<b>École spéciale militaire de Saint-Cyr et autres écoles de Coëtquidan</b> <b>56381 Guer cedex</b> <b>Tél. 02 97 70 72 02/02 97 70 75 25</b>			
Corps	Disciplines	Nombre	Emploi
Professeur des universités	Droit, économie et gestion, lettres et sciences humaines, sciences	1	Directeur général de l'enseignement et de la recherche, adjoint civil au général commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan